



REGLEMENT PARTICULIER RAID VTT NIOLU

Dimanche 17 mai 2026

RACING CLUB DU NIOLU

Règlement vtt cross-country - VILLAGE de Casamaccioli

Préambule

Le présent règlement décline, précise et adapte, sur le territoire de la Corse, les règles d'organisation d'épreuves de vtt cross-country, telles que prévues par la réglementation générale de la Fédération Française de Cyclisme.

Il s'impose à toute association désireuse d'organiser une épreuve officielle inscrite au calendrier régional et relevant du domaine de compétence du Comité Insulaire Corse de Cyclisme.

1/ Généralités

L'association **Racing club du Niolu** organise LE RAID VTT DI NIOLU qui se déroulera le dimanche 17 mai 2026. La course est organisée en collaboration avec des prestataires privés, avec le soutien du Comité Insulaire Corse de cyclisme et la FFC.

Cyclisme. Tous les concurrents licenciés FFC sont acceptés.

Les licenciés d'autres fédérations et les non licenciés sont acceptés munis d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition.

A l'issue des épreuves, un classement par catégories sera établi et une remise de trophées viendra récompenser les trois premiers de chaque catégorie.

Le classement détaillé sera mis en ligne sur internet.

2/ Catégories

Catégories Jeunes (garçons et filles) :

- U7 (5-6 ans) pré-licenciés
- U9 (7-8 ans) poussins
- U11 (9-10 ans) pupilles
- U13 (11-12 ans) benjamins
- U15 (13-14 ans) minimes

Catégories Adultes (hommes et femmes : participant au Raid)

- Cadets U17 (15-16ans)
- Juniors U19 (17-18 ans)
- Espoirs (19-22ans)
- Elites (23-29 ans)
- Masters 1/2 (30-39 ans) • Masters 3/4 (40-49 ans) • Masters 5/6 (50-59 ans) • Masters 7/8 (60-69ans)

VAE Vélo à assistance électrique

- VAE (toutes catégories confondues à partir de 16 ans)

Distances et dénivelés par catégories

- U7 : circuit village = 1km
- U9 G/U9 Filles : circuit village 1,2 km. 3 tours = 3,6 km
- U11 G/U11 Filles : circuit 1,2 km. 4 tours = 4,8 km
- U13 G/U13 Filles : circuit 1,2 km. 6 tours = 7,2 km
- U15 G/U15 Filles : circuit 12 km

- RAID Hommes/femmes/VAE et VTT musculaires : cadets, Juniors, Espoirs, Elites, Masters : grande boucle « A MAIO »

1 boucle de 50 km, D +1250 m ; pour les catégories jeunes la totalité du parcours ne sera pas réalisée, les résultats seront relevés au Km 22 (lieudit pont san rimiriu) pour les cadets et au km 32 (piste orsu longu) pour les juniors (des échappatoires y seront prévus avec transport possible pour retour village...les concurrents cadets et juniors pourront également finir le raid en vélo sans prise en compte du temps).

RAID Hommes/femmes/VAE et VTT musculaires : cadets, Juniors, Espoirs, Elites, Masters : grande boucle « A chjuca » : 1 boucle de 22 km avec 700 m de dénivelé ouverte aux VAE et VTT musculaires : cadets, Juniors, Espoirs, Elites, Masters.

Dates et Horaires

Dimanche 17 mai 2026

- ▲ Retrait des dossards - cadets juniors élites masters et VAE de 8h à 9h
- catégories jeunes de 8h à 14h.
 - 9h15 départ RAID VAE « a maio » ;
 - 9h20 départ RAID adultes, cadets, juniors, élites, masters
 - 9h25 départ «a chjuca» VAE ET 9h30 départ RAID adultes, cadets, juniors, élites, masters
 - 12h-13h30 Retrait des dossards enfants
 - 14h15 départ course minimes garçons (U15), cadettes filles (U17)
 - 14h45 benjamins (U13) 15h15 pupilles (U11) 15h40 poussins (U9) et 16h pré-licenciés
- ▲ 16h30 REMISE DES PRIX.

Materiel

Les vélos et les braquets devront satisfaire aux exigences de la réglementation fédérale. L'installation de caméras sur les vélos ainsi que sur les casques ou toute autre partie du corps est interdite.

3/ Port du casque et sécurité

Le port du casque, jugulaire attachée est OBLIGATOIRE durant toute la durée de l'épreuve. Le port de gants adaptés à la pratique du VTT est également obligatoire.

Les participants ne respectant pas cette règle seront automatiquement et immédiatement disqualifiés.

4/ Dossards et transpondeurs

La visibilité du dossard est obligatoire, en effet elle permettra le contrôle des coureurs. Les consignes sur l'emplacement du dossard et du transpondeur seront données par l'organisation le jour de la course (avec aide de la société Sportimers). Il sera possible de sanctionner le coureur qui ne respecte pas les consignes relatives à la disposition du dossard.

5/ Départ

Chaque coureur doit rester à proximité de la zone de départ pendant son échauffement mais il ne doit pas passer la ligne de départ. L'annonce du départ aux coureurs s'effectuera par micro 10 minutes avant le départ. La mise en grille sera effectuée par les arbitres en fonction du classement des courses VTT XC 2026 du CICC.

Tout coureur absent à l'appel ne pourra plus prendre le départ. Le signal du départ sera donné conformément au règlement fédéral de la FFC.

6/ INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront à faire sur internet sur le site de Sportimers au plus tard le Samedi 16 mai 2026 à 12h. Le jour de la course le coureur devra retirer son dossard à l'accueil, signer la feuille d'émargement, et prendre le transpondeur qui servira au chronométrage.

Le montant est de 30€ pour les catégories adultes et 10€ pour les catégories minimales et cadets, détenteurs d'une licence FFC.

Montants auxquels s'ajouteront les frais d'inscription internet.

Gratuit pour les autres catégories enfants.

7/ BALISAGE

Le balisage des parcours sera effectué avec panneaux indicateurs par catégorie, fléchage et rubalise. Des bénévoles seront présents au point de passage indiqués dans le plan du raid et aux ravitaillements.

8/ SECURITE

Les signaleurs disposés sur chaque parcours seront en mesure de communiquer à l'aide de tel portable ou radio avec le responsable sécurité qui pourra se déplacer sur l'ensemble du parcours. L'organisateur prendra toutes dispositions pour assurer la sécurité de son circuit avant le départ, par le passage d'un ouvreuse sur la totalité du tracé (une moto intermédiaire et un serre-file seront présents sur le parcours pour signaler tout problème).

De même, durant la course, un serre-file s'assurera que tous les concurrents ont pu rejoindre le point d'arrivée. A défaut, il signalera toute chute ou abandon de coureurs.

Une ambulance et un docteur seront présents sur place ainsi que 2 personnes ayant le PSC1 (maison forestière de popaghja).

Un ravitaillement sera mis en place entre la moitié et les 2/3 du parcours comprenant de l'eau et des aliments sucrés.

Chaque coureur doit avoir une autonomie d'un bidon en eau, gels ou barres. De la même manière, il sera équipé d'une veste chaude ou kway.

9) informations riverains

Les riverains seront informés par voie postale du déroulement de la manifestation sportive.

10/ RECOMPENSES

Les récompenses auront lieu sous forme de coupes et lots délivrées aux 3 premiers de chaque catégorie, ainsi qu'un assortiment de produits locaux.

11/ Coureurs en course

Les règles à respecter en course devront satisfaire aux exigences de la réglementation fédérale. Le présent règlement de course sera communiqué aux participants sur le site internet du club organisateur. Le commissaire, les signaleurs, les voitures de l'organisation veilleront à faire appliquer la réglementation fédérale. Les participants ne respectant pas ces règles seront automatiquement et immédiatement disqualifiés.

Les coureurs devront veiller au respect de l'environnement, tout coureur ne respectant pas les règles pourra être sanctionné par le directeur de course.

12/ Assistance mécanique et ravitaillement

Pour le RAID une assistance mécanique et des ravitaillements seront possibles à la maison forestière de popaghja .

Pour les courses enfants ; un ravitaillement ainsi que la zone d'assistance sont prévus sur champ de foire de Casamaccioli.

Concernant la catégorie VAE aucun changement de batterie n'est prévu sur le parcours. En dehors de ces points l'aide mécanique n'est pas autorisée. Toutes aides mécaniques en dehors de ces points donneront lieu à une disqualification.

13/ Arbitrage, Contrôles et disqualification

L'arbitrage de la course sera assuré par un arbitre régional.

Des signaleurs à pied ainsi que des commissaires placés tout au long du parcours sont habilités à signaler à l'organisation et au commissaire principal toutes entraves au bon déroulement des épreuves ainsi que toutes infractions au présent règlement. Tout non-respect du présent règlement entraînera automatiquement la disqualification du coureur. En cas de disqualification d'un coureur avant l'homologation du résultat de l'épreuve, le classement est modifié. Les règles anti-dopage s'appliquent à la présente épreuve conformément au règlement de la FFC.

Concernant le RAID VTT, une barrière horaire est fixée à 14h15 au village de Casamaccioli. A partir de 14h15, chaque concurrent sera disqualifié par un membre de l'organisation et son dossard sera retiré.

A partir de ce moment, ce dernier ne sera plus sous la responsabilité des organisateurs, il pourra rejoindre le départ par l'itinéraire de son choix. Il en va de même en cas d'abandon.

(Les transpondeurs et dossards devront être remis à l'organisation).

